



Un(e) coordinateur (trice) jeunesse

CDI 35 H

A partir du 26 mai idéalement

La Maison de quartier « Angers Centre Animation » existe depuis 50 ans et est agréée Centre social. Elle est située dans le quartier Centre-Ville, Gare, Lafayette, Eblé. L'association est gérée par un conseil d'administration de 7 bénévoles et appuyée par une équipe salariée de 14 personnes.

Au sein de la structure, il est attendu de chacun de travailler dans un esprit d'entraide et de solidarité, pour garantir un accueil inconditionnel de qualité des habitants. Tous les salariés sont amenés à travailler en transversalité et en coopération les uns avec les autres.

Nous recherchons un. e salarié.e engagé.e, aimant travailler au contact des habitants et qui se retrouve dans les valeurs et les principes défendus dans notre projet social.

Mission générale :

Placé(e) sous l'autorité de la Direction de l'association ACA, le/la coordinateur (trice) jeunesse a en charge la mise en œuvre des actions développées dans le projet « jeunesse » de la Maison de Quartier, assure le suivi du secteur en lien avec le projet social de la maison de quartier et contribue à la vie de l'association.

Finalités de la fonction :

Garantir la mise en œuvre du projet « jeunesse » en lien avec les attendus du projet associatif

Assurer les missions auprès du public : de l'animation à la direction de l'accueil collectif de mineurs, à une présence auprès du public, des parents et habitants.

Prendre en charge la gestion administrative et financière du secteur : garant du bon fonctionnement du secteur de la communication à la transmission des factures.

Prendre en charge le management et la gestion RH du secteur : accompagner pédagogiquement, humainement et suivre les présences et recrutements.

Contribuer à la vie de l'association : Participer, contribuer et être partie prenante du bon fonctionnement de l'association.



Profil recherché :

Faire preuve d'initiative, de capacité à expérimenter et de prise en compte de la réalité du terrain dans la construction de projets

Savoir utiliser les outils bureautiques mis à disposition

Savoir prendre des décisions en intégrant vue d'ensemble, enjeu individuel et stratégique

Démontrer de réelles capacités rédactionnelles : rédiger de façon synthétique et analytique, en cohérence avec les attendus des appels à projets, en portant la vision de la structure

Conditions d'emploi :

Contrat à Durée indéterminée / Lieu de travail, 12 rue Thiers / Permis B

Temps plein annualisé, 35 h du Mardi au Vendredi en période scolaire, Horaires variables, possibilités de travail ponctuel en soirée et week-end.

Poste qui implique des déplacements réguliers en **mobilité douce** en journée sur le territoire centre-ville.

Rémunération : conforme à la Convention Collective Nationale de l'Animation (ECLAT) - Groupe E - Coefficient 350 soit 2 491 euros brut mensuel

BPjeps ou un diplôme d'animation socioculturelle de niveau 3 - souhaité

Equivalence direction acm exigée

De l'expérience sur un poste similaire n'est pas indispensable mais serait apprécié.

Prise de poste : dès le 26 mai souhaité

Entretien : Mi-mai

Contact

CV et Lettre de motivation **avant le 14 mai 2026** à adresser à :

Mme la Directrice, direction@aca-angers.fr